

## Extrait des délibérations du Conseil communal de Vevey

Séance du **15 mai 2014**

Présidence de **M. Roland Rapin** président

### **Gestion du parcage sur la Place du Marché : mesure de l'occupation et information au public (2014/P06)**

Rapporteur : M. Bastian Schobinger

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

**VU** le préavis n° 06/2014, du 20 février 2014, concernant la « Gestion du parcage sur la Place du Marché : mesure de l'occupation et information au public »

**VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

#### **d é c i d e**

de refuser les conclusions du préavis municipal no 06/2014 tel qu'amendé et qui consiste à :

1. autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'installation d'un nouveau système de mesure, d'information, de paiement et de contrôle des places de parc de la Place du Marché pour autant que trois autres parkings figurent sur les totems ;
2. accorder à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 262'150.— sachant que les frais afférents à la signalétique des parkings privés sont à leur charge ;
3. financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissement » ;
4. amortir cette dépense en une seule annuité par prélèvement sur le compte de bilan n° 9282.05 – Fonds de réserve pour la création de places de stationnement.

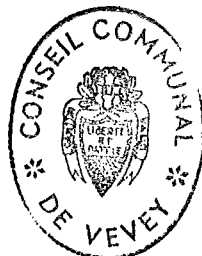
Ainsi délibéré en séance du **15 mai 2014**.

**Les conclusions amendées du préavis municipal sont refusées à une large majorité (un certain nombre d'avis favorables et d'abstentions).**

Pour extrait conforme le 21 mai 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
le Président

  
Roland Rapin



la Secrétaire

  
Carole Dind